

Frais de dossier : 25 € par enfant (chèque à l'ordre de l'ABCD'E non remboursable)

Scolarité mensuelle : **160 €** (10 mensualités)

Les frais de scolarité sont réduits à partir du deuxième enfant.

1 ^{er} enfant :	160 €
2 ^{ème} enfant :	145 €
3 ^{ème} enfant :	130 €
4 ^{ème} enfant :	115 €

Le règlement de la scolarité est fait par **chèques (remis à l'inscription)** à l'ordre de l'ABCD'E, association gestionnaire de l'École Sainte Bernadette

Prévoir à la rentrée 30 € environ pour le règlement de la blouse d'écolier.

Prévoir aussi l'achat de quelques manuels scolaires.